



**ATELIER SOUS-REGIONAL BILAN DE LA CONFERENCE DE DURBAN SUR LE
CLIMAT ET PREPARATION DES ECHEANCES FUTURES
Bangui : 15-16 mars 2012**

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

Durban (Afrique du Sud) a accueilli du 28 novembre au 11 décembre 2011 la 17^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP-17) et la 7^{ème} Réunion des Parties au Protocole de Kyoto. Cette conférence a connu une forte mobilisation de la communauté internationale avec la participation de 183 pays membres de l'ONU et de 12 000 délégués.

La sous-région Afrique centrale était fortement représentée à cette Conférence avec la participation des délégués, ministres et chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la COMIFAC, des représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, du Secrétariat Général de la CEEAC, du REPAR et de la société civile.

Au vu du bilan de la session de Panama qui a précédé la COP17 de Durban et qui s'est achevée sans une convergence de vues/positions des parties sur les différents sujets en cours de négociations, une réunion sous-régionale préparatoire à la COP17 a été organisée du 17 au 18 novembre 2011 à Brazzaville (République du Congo) à l'attention des négociateurs (points focaux climat) des pays de l'espace COMIFAC. Cette rencontre visait l'identification des enjeux de la Conférence de Durban au vue des intérêts spécifiques des pays de la COMIFAC dans le cadre des négociations globales en cours et l'actualisation éventuelle des positions de la COMIFAC sur des points d'intérêt.

Grâce à l'appui technique des experts internationaux mobilisés avec le soutien du projet GIZ/COMIFAC, les négociateurs de la sous-région ont participé activement aux négociations et défendus les positions des pays de la COMIFAC sur les différentes questions inscrites à l'ordre du jour de la conférence.

Au terme de deux semaines de travaux et à l'issue d'après négociations, un accord final, diversement apprécié par les différentes parties prenantes, a finalement été trouvé le dimanche 11 décembre, avec 36 heures de retard.

Le texte final issu de la Conférence de Durban prévoit :

- Un accord sur la poursuite du Protocole de Kyoto à compter du 1^{er} janvier 2013 ;
- Un accord sur la mise en place d'un mécanisme de fonctionnement du futur fonds vert. Néanmoins, la question de l'alimentation du Fonds n'a pas été élucidé ;
- Une procédure de négociations, dite « Durban Platform for enhanced Action » ayant pour objet d'élaborer un engagement juridique, dont la nature précise n'est pas encore

connue, qui s'appliquerait à tous les Etats. Cet engagement serait signé en 2015 pour entrer en vigueur en 2020.

Par ailleurs, l'on note que, concernant des points spécifiques et d'intérêt pour l'espace COMIFAC comme l'atténuation, la REDD+, l'adaptation, les systèmes MNV et le transfert des technologies, des recommandations ont été faites à Durban concernant les actions à mettre en œuvre et dont les résultats obtenus en inter sessions feront l'objet de débats lors de la COP 18 du Qatar.

Pour participer et contribuer de manière efficace et satisfaisante dans le cadre des inter sessions devant précéder la COP 18, au cours de cette dernière et même au-delà, et de soumissions de vues, une bonne appréhension des résultats d'étape obtenus à Durban de même que la maîtrise technique de certaines questions clés d'ordre méthodologique sont nécessaires.

C'est pour y parvenir que le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC envisage d'organiser un atelier sous-régional.

2. Objectifs

Le principal objectif de l'atelier sous-régional est d'analyser les implications de l'accord de Durban et d'adopter une (des) position(s) commune(s) sur les enjeux des échéances en 2012.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- i. Analyser le texte final et tirer les leçons de la conférence de Durban;
- ii. Analyser les avancées de Durban en ce qui concerne des points d'intérêt des pays de l'espace COMIFAC (atténuation et REDD+, adaptation, mécanismes financiers, transfert de technologies, etc.) et identifier les actions et stratégies à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de la COMIFAC les concernant ;
- iii. Actualiser les positions des pays de la COMIFAC sur la base des avancées de Durban, et identifier et élaborer les projets de soumissions pertinentes ;
- iv. Former les négociateurs des pays de l'espace COMIFAC sur certaines questions d'ordre méthodologique importantes encore pendantes tels les scénarios de référence;
- v. Dresser une feuille de route pour le groupe de travail climat en vue de la préparation des échéances futures.

3. Méthodologie de travail

L'atelier sera modéré par le consultant international mobilisé à cet effet.

Les travaux seront essentiellement conduits en plénière avec des exposés, des questions-réponses et des sessions de brainstorming.

3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cet atelier sont les suivants :

- a. Le texte final de la conférence de Durban est décrypté pour une compréhension globale des participants et les stratégies sous-régionales pour aborder les échéances futures sont définies ;
- b. Les avancées de Durban en ce qui concerne les points d'intérêt des pays de l'espace COMIFAC (atténuation et REDD+, adaptation, mécanismes financiers, transfert de technologies, etc.) sont analysées et les actions et stratégies à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de la COMIFAC concernant ces points sont identifiées;
- c. Des positions/déclarations communes devant sous-tendre les stratégies de négociation à mettre en œuvre sont actualisées et des projets de soumissions développés ;
- d. Les négociateurs des pays de la COMIFAC sont formés sur des questions méthodologiques importantes mais encore insuffisamment appropriés tels les scénarios de référence ;
- e. Une feuille de route en vue de la préparation des échéances futures est adoptée.

4. Participants (*Liste non exhaustive*)

Participeront à l'atelier sous-régional post Durban :

- Les points focaux climat (négociateurs) des pays de l'espace COMIFAC ;
- Les représentants du groupe d'experts CEEAC sur le climat ;
- Les coordonnateurs nationaux des processus REDD ;
- Les représentants des institutions sous-régionales (COMIFAC, CEEAC) ;

5. Durée et lieu

L'atelier se déroulera du 15 au 16 mars 2012 à Bangui (République Centrafricaine).

6. Budget

p.m.